



Délibération : DC\_2024\_037

## Conseil Communautaire du 08 avril 2024

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes de Cartignies sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 26 mars 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 63

#### **Présents :**

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER, Pascal PETIT, Christelle PREVOST

Commune d'Avesnes sur Helpe : Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Jacky ROUSSELLE a donné procuration à Benoît BOUDJEMA, Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU a donné procuration à Sébastien SEGUIN

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaupaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ a donné procuration à Vincent COURET

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI a donné procuration à Daniel ETEVE

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Choisies : Bernard PAQUET

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN

Commune de Damousies : Reinold MASURE

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT

Commune de Doulers : Freddy THERY

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON donne procuration à Wilfrid SALMON, Maryse BERNARD donne procuration à Nicolas DOSEN, Claire DEGROOTE

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN

Commune de Floursies : Alain DELTOUR donne procuration à Colette WATREMEZ

Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT

Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX

Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET  
Commune de Hestrud : André BERTEAUX  
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON  
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT  
Commune de Liessies : Alain RICHARD  
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ  
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX  
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ, Chantal BLEHAUT  
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ  
Commune de Ramousies : Brice AMAND  
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT a donné  
procuration à Christine BASQUIN, Sabine BUFI, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER,  
Natacha VANELSLANDE a donné procuration à Hervé CUISSET  
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY,  
conseillère suppléante  
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN  
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET, Didier CARETTE, Thierry LEMOINE  
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS  
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ, Christian BINOIT  
Commune de Solrignes : Rémi LE ROUZIC  
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER

**Absents, excusés :**

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE  
Commune d'Avesnes : Anne-Laure CATTELOT, Gérard GUERTZMANN, Sylvie CABOOR  
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES  
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART

# DÉLIBÉRATION POUR LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE L'INDÉCENCE (S2H) : RECONDUCTION DU DISPOSITIF POUR 2024

**Numéro de délibération : DC\_2024\_037**

Pièce jointe : Projet de Convention « Santé des Habitants au travers de l'Habitat » entre la 3CA et SOLIHA

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 63

- - - - -

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes, en particulier sur la politique du logement d'intérêt communautaire ;

**Vu** la délibération DC\_2023\_017 du 18 décembre 2023 approuvant le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal doté d'un Programme d'Orientations et d'Actions Habitat ;

## **I. Exposé des motifs**

L'action Santé des Habitants au travers de l'Habitat S2H a pour objet le traitement des logements locatifs non décents en vue de leur remise aux normes d'habitabilité et du maintien, dans la mesure du possible, des locataires dans les lieux.

Selon une action de médiation, un diagnostic - y compris social - débouche sur un accompagnement technique et administratif et un suivi du propriétaire bailleur jusqu'à la clôture du dossier. Ces prestations sont assurées par l'opérateur SOLIHA Sambre-Avesnois, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé, 4 rue de la Croix à MAUBEUGE.

**Considérant** l'âge et l'état du parc de logements du territoire ;

**Considérant** la nécessité de poursuivre la requalification du parc locatif et la lutte contre le logement indécemment ;

Il est proposé de reconduire ce dispositif pour l'année 2024, avec un objectif de traitement de 25 logements. Le coût de la prestation versé à l'opérateur SOLIHA repose sur un coût forfaitaire de 1200€ par dossier et s'élève ainsi à 30 000 € TTC ; les crédits nécessaires ont été inscrits au budget 2024. Le projet de convention est en annexe.

Dans le cadre de ce partenariat, l'association « SOLIHA » s'engage à mettre en place l'action S2H (Santé des Habitants au travers de l'Habitat) sur les communes de la 3CA durant l'année 2024.

**Registre des délibérations**

## **II. Dispositif décisionnel**

Le Conseil Communautaire,

**Où** l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- **APPROUVER** la reconduction du dispositif « Santé des Habitants au travers de l'Habitat » (S2H) pour la période 2024, avec un objectif de 25 logements, pour un coût total de 30 000 € TTC ;
- **CONFIRMER** l'inscription des crédits au budget primitif 2024 ;
- **AUTORISER** le Président à signer la convention de partenariat avec SOLIHA Sambre-Avesnois ci-jointe et tout autre document lié à ce dispositif.

Fait en séance les jour, mois et an susdits

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication.

**Le Président,  
Nicolas DOSEN**



**Envoyé en préfecture le 02/05/2024**  
**Reçu en préfecture le 02/05/2024**  
**Publié le 02/05/2024**  
**ID : 059-200043263-20240502-DC\_2024\_037-DE**

